



Je suis en preavis mais on m'impose mes congés

Par **mayawinni**, le **29/08/2013** à **15:24**

Bonjour, j'ai un souci avec mon employeur. J'ai posé ma lettre de démission le 12 août et mon préavis va jusqu'au 12 septembre pendant celui-ci mon employeur m'impose mes quinze derniers jours de vacances car trop de personnes pour le peu de travail qui a. a-t-il le droit? de plus il m'a menti sur la durée de mon préavis alors que j'avais qu'une semaine de préavis en fonction de mon ancienneté. Aujourd'hui il me rappelle pour me dire que la semaine prochaine il lui manque du monde et me demande de revenir. que dois-je faire?

Par **P.M.**, le **29/08/2013** à **17:13**

Bonjour,
Aucune des parties ne peut imposer à l'autre la prise de congés payés pendant le préavis lorsqu'ils n'étaient pas prévus avant la notification de la rupture du contrat de travail...
Par ailleurs un préavis d'un mois qui commence le 12 août se termine le 11 septembre...

Par **janus2fr**, le **29/08/2013** à **17:14**

Bonjour,
Une fois la démission donnée, l'employeur ne peut plus imposer de congés au salarié sauf si ceux-ci étaient prévus avant.

PS : réponses simultanées...